



Le secteur des Métiers de l'Environnement de la MPS Aquitaine

Les actions « Développement Durable » de la MPS Aquitaine

www.developpementdurable.eu.com

La MPS s'est tournée dès 2000 vers le secteur du recyclage industriel et du développement durable en proposant des formations dans ces domaines, en partenariat avec de nombreux acteurs, professionnels et institutionnels. Ce pôle de formation s'est peu à peu enrichi d'autres parcours parmi lesquels l'accompagnement à la découverte des métiers de l'environnement, l'économie d'énergie, l'aménagement paysager, les éco-matériaux et la gestion des espaces naturels.

Aujourd'hui, les glissements d'activités engendrés par le développement durable et la nouvelle économie de l'environnement ont conduit le secteur des Métiers de l'Environnement à développer l'offre des formations pour répondre à la demande des entreprises et à proposer plusieurs niveaux qualifiants allant du niveau V (certificat de qualification professionnelle et CAP) à II (bac+3 et bac+4).

L'offre de formation se décline en 5 dispositifs :

- CQP : la MPS et le CFA sont actuellement habilités à dispenser 9 certificats de qualification professionnelle (niveau V – voir le détail de l'offre CQP en fin de catalogue)
- CAP Gestion des Déchets et Propreté Urbaine (niveau V)
- CAP Opérateur des Industries du Recyclage (niveau V)
- Responsable d'exploitation des industries du recyclage (niveau II)
- Responsable environnement et développement durable (niveau II)

Le secteur des Métiers de l'environnement propose également des formations à la carte (voir le détail de l'offre en fin de catalogue) :

- des formations « compétences » qui offrent la possibilité de suivre un module particulier (droit de l'environnement, management de la qualité, sécurité, gestion des déchets, filières de recyclage...);
- des formations complémentaires pour les tuteurs en entreprise, pour de la remise à niveau en informatique, en droit, un accompagnement à la VAE...

Les actualités

> En cours de création : le bac Pro Technicien des Industries du Recyclage

Pour accompagner l'essor des entreprises du recyclage, l'évolution technique des métiers de ce secteur et compléter l'offre des formations, le CFA des Métiers de l'Environnement de la MPS Aquitaine a amorcé, sur demande et en partenariat avec FEDEREC, la création d'un Baccalauréat Professionnel qui sera le prolongement du CAP « Opérateur des Industries du Recyclage »* dispensé depuis 2005. Ce programme a été créé pour améliorer la qualification des salariés de ce secteur d'activité (80% d'opérateurs) en pleine mutation.

Aujourd'hui, le CFA de la MPS Aquitaine souhaite proposer aux titulaires du CAP et aux jeunes désireux de travailler dans le domaine du recyclage la possibilité de suivre une formation de niveau supérieur, qualifiante et professionnalisante, pour accéder à des postes de technicien, chef d'équipe, adjoint d'exploitation, etc.

* **Rappel** : FEDEREC, la Fédération des entreprises du recyclage, a créé en 2005, via son organisme de formation FORMAREC, le CAP « Opérateur des industries du recyclage » auprès du Ministère de l'Education Nationale. Ces professionnels ont créé ce programme pour pallier au manque de qualification de ce secteur d'activité. De même, la fédération a la volonté de développer des **certificats de qualification professionnelle** pour les différentes branches d'activités du recyclage (ferraille, métaux non ferreux, verre, plastiques, papiers-cartons, textiles, plumes et duvets, bois et palettes, DEEE, déconstruction automobile, pneumatiques, déchets dangereux, etc.). Ces programmes sont conçus par des professionnels, avec des professionnels qui enseignent leur savoir-faire et des entreprises adhérentes pour transmettre leur savoir être.

> **Une nouveauté : le CQP Multimatériaux**

Ce Certificat de Qualification Professionnelle est proposé par le Secteur des Métiers de l'Environnement de la MPS Aquitaine, à la demande de la FEDEREC. Il s'adresse aux salariés des entreprises de recyclage traitant plusieurs matériaux.

Cette formation permet aux salariés d'acquérir la maîtrise du traitement des déchets des entreprises (papier/carton, plastiques, métaux ferreux et non ferreux, bois/palettes et, en option, un autre déchet ou produit en fin de vie) et de connaître :

- le panorama de chaque secteur d'activité (entreprises, notions économiques et juridiques),
- la sécurité et les conditions de travail (droit du travail, matériels et engins),
- la récupération, la valorisation et le recyclage de chaque matériau (présentation de la filière, fabrication et critères d'identification, cycle de valorisation).

> **Taxe Professionnelle**

Destiner votre taxe d'apprentissage au CFA des Métiers de l'Environnement, c'est former et qualifier vos futurs collaborateurs, accompagner la réussite professionnelle de jeunes de 16 à 25 ans, informer, communiquer et orienter des jeunes dans ces métiers et accompagner la promotion du secteur de la récupération et du recyclage.

> **2008 : des résultats encourageants !**

Les taux de réussite et d'insertion professionnelle de nos stagiaires en formation environnement, développement durable, recyclage industriel et propreté urbaine sont, une fois encore, encourageants.

- Responsable de l'Environnement et du Développement Durable

90% de réussite à la formation.

55% des lauréats ont trouvé un emploi dans les 6 mois.

- Responsable d'Exploitation des Industries du Recyclage

94% de réussite à la formation.

78% des lauréats ont trouvé un emploi dans les 6 mois.

- CAP Opérateur des Industries du Recyclage

100% de réussite à la formation.

75% des lauréats ont trouvé un emploi dans les 6 mois.

- CAP Gestion des Déchets et Propreté Urbaine

100% de réussite à la formation.

76% des lauréats ont trouvé un emploi dans les 6 mois.